

## Communiqué du Maire

Vendredi 2 avril 2021,

### Déploiement de la 5G, la Ville demande 5 Garanties aux opérateurs

---

Au mois d'octobre 2020, le Conseil municipal de Villeneuve d'Ascq a adopté une motion demandant au gouvernement d'instaurer un moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G.

Ce moratoire devait instaurer un débat démocratique sur les impacts écologiques et sanitaires et mettre en balance les inconvénients et les suppléments de service rendus par cette technologie.

L'État a refusé l'instauration d'un tel moratoire et la 5G a commencé à être activée dans certaines zones dès janvier 2021.

Les maires ne peuvent, ni au titre de leurs pouvoirs de police générale ni en se fondant sur le principe de précaution, interdire le déploiement et l'activation de la 5G.

Face à cette situation, la Ville de Villeneuve d'Ascq ne peut donc pas s'opposer à ce que la 5G soit prochainement activée sur son territoire par les différents opérateurs qui vont mettre à jour leurs équipements déjà installés.

**Pour maintenir au mieux notre qualité de vie à Villeneuve d'Ascq dans ce cadre législatif, la Ville demande que ce déploiement s'effectue de manière concertée et transparente et pour ce faire que les opérateurs s'engagent dans le respect de 5 Garanties :**

- 1. Concerter :** la Ville demande aux opérateurs de consulter les habitants avant tout nouveau projet et à prendre en compte les remarques et avis qui pourront être émis,
- 2. Contrôler :** la Ville demande que les opérateurs contrôlent les niveaux d'exposition aux ondes via des simulations et des mesures sur la ville,
- 3- Mutualiser :** la Ville demande que les opérateurs mutualisent au maximum les installations existantes (pylône, mats)
- 4- Respecter l'environnement :** la Ville demande que les opérateurs privilégient les énergies renouvelables pour l'alimentation de ces services de télécommunication
- 5- Respecter le cadre de vie :** la Ville demande que les opérateurs veillent à ce que leur projet ne nuise en rien à la qualité d'environnement des habitants.

Gérard CAUDRON,

Maire